

**De :** [Rioux, Me Marie-Claude](#)  
**À :** [cabinet@sct.gouv.qc.ca](mailto:cabinet@sct.gouv.qc.ca)  
**Cc :** [Rioux, Me Marie-Claude](#)  
**Objet :** Budget 25-26 de la CFP  
**Date :** vendredi 9 mai 2025 15:49:16  
**Pièces jointes :** [image.png](#)  
[image.png](#)  
[image.png](#)  
[image.png](#)  
[Tableaux explicatifs.pdf](#)

---



Bonjour,

Je vous invite à prendre connaissance des documents ci-joints.

Merci et bonne journée.

**Caroline Garon pour Me Marie-Claude Rioux**  
**Adjointe administrative de la présidente et de la DAS**

**Commission de la fonction publique**

800, place D'Youville, 7e étage  
Québec (Québec) G1R 3P4  
Téléphone : 418-643-1425, poste 375  
Sans frais : 1 800 432-0432  
[www.cfp.gouv.qc.ca](http://www.cfp.gouv.qc.ca)



**Avis de confidentialité**

Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'à la personne destinataire dont le nom figure ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, veuillez nous en aviser et le supprimer. Merci.

---

Québec, le 9 mai 2025

Madame Sonia LeBel  
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale  
et présidente du Conseil du trésor  
Secrétariat du Conseil du trésor  
875, Grande-Allée Est  
Secteur 100, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5R8  
[cabinet@sct.gouv.qc.ca](mailto:cabinet@sct.gouv.qc.ca)

Madame la Ministre,

J'ai rencontré le secrétaire du Conseil du trésor le 6 mai dernier pour lui faire part de mon désarroi face aux mesures d'optimisation imposées à la Commission de la fonction publique.

En décembre 2024, le secrétaire du Conseil du trésor m'a confirmé, par lettre, un budget de 6,3 M\$. [REDACTED], j'ai reçu la confirmation [REDACTED] d'une cible de 43 ETC. C'est en lisant les documents du discours sur le budget que j'ai pris connaissance de l'importante coupe budgétaire imposée à la Commission, son budget ayant fondu à 5,5 M\$. Cette coupure de 800 k\$ a un impact immense pour la Commission.

En effet, la Commission n'a pas été en mesure de boucler son budget de rémunération en 2024-2025, notamment en raison des indexations salariales découlant du règlement des principales conventions collectives. Elle a dû utiliser les économies réalisées dans le budget de fonctionnement pour couvrir le dépassement.

Au cours de la prochaine année, la Commission devra assumer une importante hausse de ses dépenses en rémunération, conséquence des augmentations salariales prévues, des ajustements liés à l'équité salariale des conseillers en gestion des ressources humaines qui représentent la moitié de son effectif, ainsi que des augmentations découlant du rehaussement du niveau des postes de juge administratif. Le coût au chapitre de la rémunération atteindra 5,1 M\$ alors que le budget octroyé est de 3,9 M\$. Le manque à gagner sera de 1,2 M\$.

La coupure demandée ne s'élève donc pas à 7 ETC tel que mentionné par le secrétaire, mais plutôt à 11 ETC<sup>1</sup>, soit environ le quart des effectifs de la Commission.

Cette coupure porte atteinte à l'indépendance de la Commission en plus de compromettre l'exercice de sa mission. Pourtant, l'utilité de la Commission est indéniable : par exemple, ses récentes enquêtes ont démontré l'existence d'usage de faux documents, de favoritisme et de vol de temps; des agissements qui s'apparentent à de la fraude. Un « chien de garde » comme la Commission est essentiel pour veiller à l'intégrité des pratiques en matière de gestion des ressources humaines dans la fonction publique.

Néanmoins, pour contribuer à l'effort collectif demandé aux ministères et organismes, je m'engage à :

- ne pas combler les 4 ETC actuellement non consommés;
- limiter l'utilisation du temps supplémentaire.

Le budget de la Commission pourra alors être ajusté au moment de la fermeture de l'année financière.

Si ces mesures d'optimisation s'avèrent insuffisantes, je vous rappelle qu'à votre demande, des propositions concernant la Commission vous ont été remises en mars 2024. Ces propositions, qui permettent des gains en efficacité et en efficience, nécessitent des modifications à la Loi sur la fonction publique. La Commission vous assure de sa collaboration pour le mettre en œuvre.

En espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

La présidente,



M<sup>e</sup> Marie-Claude Rioux

p. j.

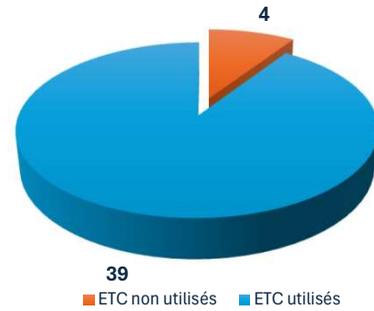
---

<sup>1</sup> Basé sur un coût de 110 k\$ par ETC (-1,2 M/ 110 k = -11 ETC)

# Impact en ETC de la réduction du budget de rémunération de la CFP

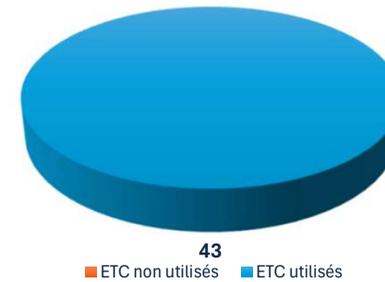
(en milliers de dollars)

### Données réelles 2024-2025



<b>Budget rémunération:</b>	4 509,9
<b>Dépenses rémunération:</b>	4 534,6
<b>Disponibilité:</b>	<b>-24,7</b>

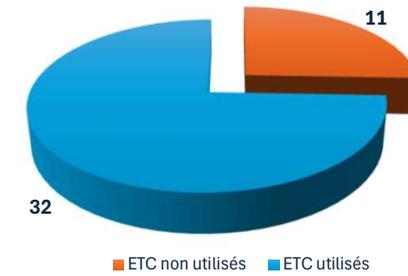
### Données projetées 2025-2026 pour combler 43 ETC



<b>Budget rémunération:</b>	3 941,7
<b>Dépenses rémunération*:</b>	5 122,8
<b>Disponibilité:</b>	<b>-1 181,1</b>

\*Estimation des dépenses 2025-2026 comprenant les augmentations salariales prévues.

### Données projetées 2025-2026 respectant le budget réduit



<b>Budget rémunération:</b>	3 941,7
<b>Dépenses rémunération:</b>	3 941,7
<b>Disponibilité:</b>	0,0

Basé sur une référence de 110 k\$ par ETC (-1 181,1 k\$ / 110 k\$ = -11 ETC).

## Impact du taux de départ volontaire sur les ETC utilisés

